

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution ?

Jean-Luc GUITTON

Sous-direction de la forêt et du bois, DGPAAT, MAP

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'initiative du directeur des forêts en 1987 d'avoir institué et créé le Département de la santé des forêts. Les exposés qui ont été présentés au cours des deux journées du colloque ont montré l'importance du travail réalisé depuis cette création par les correspondants-observateurs, par les échelons du DSF, par les chercheurs et par tous les partenaires du Département de la santé des forêts.

Cette création a permis la mise en place d'un réseau d'experts actifs et efficaces, la fourniture de diagnostics et de méthodes de lutte des plus utiles et enfin la création d'une base de données dont les exposés que nous avons découverts pendant deux jours ont montré les nombreuses possibilités actuelles d'utilisation. Même si aujourd'hui le Département de la santé des forêts est rattaché à la direction générale de l'alimentation (DGAL), la sous-direction de la forêt et du bois (DGPAAT) est toujours autant intéressée et concernée par l'action du DSF pour plusieurs raisons.

L'une des raisons premières concerne les missions de la sous-direction de la forêt et du bois qui est en charge de la politique forestière et de la gestion durable des forêts françaises. Si on se réfère aux critères d'Helsinki qui définissent la gestion durable, le deuxième critère est le maintien de la santé des forêts. Il est donc nécessaire d'avoir un organisme comme le Département de la santé des forêts qui suive cette santé et qui soit capable de nous informer de l'état sanitaire actuel des forêts et des risques qui existent ou qui peuvent arriver.

Un autre indicateur de la gestion durable défini par les critères d'Helsinki est la conservation des forêts par le maintien de sa fonction de production. Nous avons vu aussi à travers les deux journées de colloque les possibilités d'affaiblissement de cette production par des ravageurs ou des pathogènes dont il est important que le Département de la santé puisse fournir les diagnostics, proposer des méthodes de lutte ou des méthodes de prévention pour éviter ces risques et ces atteintes.

Enfin, toute la réflexion qui avait eu lieu autour du Grenelle de l'environnement et des Assises de la forêt avait conclu sur la formule « récolter plus en préservant mieux et en adaptant la forêt aux changements climatiques ». Cette formule met le Département de la santé des forêts au premier rang, en particulier, comme nous l'avons vu à travers les exposés du colloque, pour les risques d'importation potentielle de ravageurs d'autres continents, du fait de l'augmentation des échanges humains et des échanges de matières ou de matériaux..

La sous-direction de la forêt et du bois continuera donc à suivre et à soutenir le travail du Département de la santé des forêts par un appui et une vigilance auprès des établissements publics dont il a la tutelle : l'office national des forêts et les centres régionaux de la propriété forestière. Il participera :

- au maintien du réseau des correspondants-observateurs, un des maillons très important du Département de la santé des forêts,
 - à la circulation de l'information,
 - à la mise en valeur des résultats au sein du monde forestier,
 - et à l'utilisation du réseau au sein de ces organismes,
- par un appui financier aux recherches parallèles du travail du DSF. Plusieurs travaux, dont les conclusions ou les résultats nous ont été présentés au cours du colloque, ont en effet été financés ces dernières années ou même cette année encore, ou seront financées encore par les quelques 600 000 euros que la sous-direction attribue aux recherches et travaux du Département de la santé des forêts.

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Table ronde

Quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution

Thomas FORMERY

Directeur du CNPPF

C'est à double titre, d'une part, en tant que représentant des "consommateurs", c'est à dire des utilisateurs des travaux du DSF, et, d'autre part, des donneurs d'informations, que je prends la parole. Donneurs d'informations, car 70 correspondants-observateurs de la forêt privée venant des CRPF ou des chambres d'agriculture participent au réseau.

Nous nous interrogeons sur les perspectives d'avenir concernant la gestion des risques sanitaires en forêt. Nous disposons d'un outil : le DSF. Ce réseau, qui est à prendre dans sa totalité, sans distinction entre échelon central, échelons interrégionaux ou correspondants-observateurs, doit-il perdurer en tant qu'outil de gestion des risques phytosanitaires ? Au cours des discussions qui se sont déroulées durant ce colloque, la réponse semble être en faveur de sa conservation et de son amélioration. Pour aller dans ce sens, et en ce qui concerne la forêt privée, il est nécessaire de prendre quelques précautions.

Premièrement, le DSF est un réseau qui repose sur une conviction.

Le DSF est organisé en réseau, ce qui représente beaucoup d'avantages, dont celui de fournir beaucoup de travail avec très peu de moyens. Ceci dit, ce système est fragile parce qu'il est en équilibre permanent. Pour respecter ce dernier, il convient de ne pas oublier la finalité du réseau. Celui-ci est en effet un réseau d'alerte, d'observation, et de développement, surtout en ce qui concerne la forêt privée, et non un réseau de suivi et de contrôle des obligations législatives et réglementaires. Le passage du DSF au sein de la DGAL nous ayant posé question, il me paraît important de rappeler cette conviction.

Deuxièmement, il faut éviter les scissions.

Des scissions peuvent se produire au sein du réseau, par exemple, entre le noyau central du DSF et les correspondants-observateurs. Le pilote du réseau a un rude travail pour faire fonctionner l'ensemble du dispositif en respectant les contraintes de chacun et les hiérarchies parfois contradictoires. Rappelons qu'il faut écouter et entraîner plutôt que d'imposer des certitudes.

Troisièmement, évitons les intrusions autoritaires au sein de ce réseau.

Un exemple très précis permet d'illustrer l'importance d'éviter les intrusions autoritaires au sein du réseau. Nous travaillons actuellement sur la série des articles L 221 du code forestier, articles qui concernent les centres régionaux. À propos des missions de ces centres régionaux, la demande, ou plutôt l'injonction d'intégrer dans les missions du CRPF celle du suivi phytosanitaire des forêts a été prescrite. Cela allait de soi, puisque nous sommes à la fois donneurs et demandeurs. L'inscrire dans la loi ne pose pas de problème en soi, mais cela montre quelque part une certaine marque de défiance.

Si l'on souhaite toujours s'appuyer sur ce remarquable outil, il faut aussi voir plus loin, c'est à dire se préoccuper du suivi continu de la forêt française, dans sa globalité. Des deux versions opposées présentées pour l'organisation de l'observation des forêts, l'une désordonnée et l'autre ordonnée, il faut évidemment se concentrer sur la seconde, qui permet de travailler avec tous les outils dont nous disposons et en particulier avec les outils d'observation de la forêt française que sont le DSF d'une part et l'Inventaire forestier national de l'autre. Le rapprochement sur la collecte de quelques données phytosanitaires est déjà fait, il fonctionne et les résultats nous ont été montrés. Néanmoins l'IFN doit mieux définir sa place.

D'autre part, l'organisation générale de l'ensemble des acteurs reste encore à définir. Le rapprochement se fait au cas par cas sur certains sujets, avec la recherche notamment, mais il doit pouvoir être amélioré, institutionnalisé. Cela permettrait d'aller plus loin, d'impliquer la forêt française sous tous ses aspects, l'aspect aussi bien phytosanitaire que l'aspect production. Les nombreux observatoires du changement climatique qui sont en train de fleurir partout, par exemple, ou encore les travaux sur la séquestration du carbone, qui occupent beaucoup les esprits, mériteraient d'être coordonnés : ces éléments pourraient constituer un tout cohérent. Il faut travailler à cette organisation.

Merci.

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Table ronde

Quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution

Intervention de l'ONF

représenté par Laurence Lefebvre, chef du département Forêts à la Direction Technique et Commerciale Bois

Face aux conséquences prévisibles pour la forêt des évolutions attendues du climat au 21^{ème} siècle, qui ont été illustrées tout au long de ce colloque (modification des équilibres arbres/bio-agresseurs, dépérissements d'espèces forestières dans des situations stationnelles ou climatiques limitées par rapport à leurs exigences, accroissement du risque de crise sanitaire...), l'ONF a choisi de conjuguer plusieurs actions, qui peuvent être résumées ainsi :

▪ **Gérer les crises, c'est-à-dire savoir diagnostiquer sans retard les situations de crise et les traiter**

Pour cela, les gestionnaires s'appuieront sur des guides de gestion de crise élaborés à partir de retours d'expérience et des connaissances acquises depuis une quinzaine d'années sur différents contextes de crise (« gérer la crise chablis », « gérer la crise feux de forêt », « gérer les forêts en crise sanitaire » (ce dernier guide paraîtra en 2010), guides qu'il conviendra d'actualiser en fonction des besoins.

▪ **Maintenir une veille active, de façon à renforcer notre réactivité vis-à-vis des risques émergents et à pouvoir établir les bons diagnostics.**

Cette veille active est assurée grâce à la participation de l'ONF, confirmé dans son contrat avec l'État pour la période 2007-2011, aux trois réseaux complémentaires de surveillance (correspondants-observateurs du DSF, RENECOFOR et réseau systématique européen).

▪ **Anticiper au mieux les évolutions attendues :**

✓ **Lors de l'élaboration des aménagements forestiers**

Le choix des essences objectifs et les décisions relatives au renouvellement des peuplements, en se référant aux préconisations contenues dans les directives et orientations régionales d'aménagement (DRA/SRA) sont particulièrement importants. Pour cela, il est nécessaire d'identifier dans chaque forêt les peuplements correspondants aux couples essences/stations à risques et de prévoir leur remplacement progressif, en commençant là où les risques sont les plus avérés (cas notamment du chêne pédonculé et de l'épicéa sur stations peu propices). Il convient également de bien distinguer, au niveau de chaque essence (notamment le chêne pédonculé, le hêtre, le sapin, le frêne), son dynamisme en phase de régénération d'une part, de sa potentialité à long terme sur la station considérée d'autre part, de façon à limiter, par le

choix du traitement et du mode de régénération, le renouvellement voire l'extension des essences inadaptées (cf. extension du sapin dans les forêts de basse altitude, favorisée par le traitement en futaie irrégulière).

La régénération naturelle doit être favorisée, dès lors qu'elle est possible et que l'essence du peuplement mère est adaptée sur le long terme. Elle favorise l'expression de l'adaptation naturelle des peuplements au changement climatique.

✓ Dans la conduite des peuplements

Les prescriptions des nouveaux guides des sylvicultures biogéographiques doivent être mises en oeuvre, pour des peuplements atteignant plus rapidement les diamètres d'exploitabilité économique optimale, plus mélangés et à la hauteur finale moindre, donc moins vulnérables aux vents. En futaie régulière, il convient notamment de pratiquer des éclaircies dynamiques dès le jeune âge favorisant la présence de sous-étage et allant dans le sens d'une gestion plus économe de l'eau tout en améliorant la stabilité des peuplements. En futaie irrégulière, il faut veiller à ne pas dépasser les objectifs préconisés de surface terrière.

La maîtrise des populations de cervidés est indispensable, pour permettre l'installation et la croissance des semis, et éviter que les essences les mieux en station ne disparaissent au profit d'essences peu appétantes pour le gibier, dynamiques dans le jeune âge mais moins adaptées à long terme.

▪ Préserver les sols lors des travaux et des coupes

La préservation des sols peut se faire en implantant chaque fois que cela est possible un réseau de cloisonnement suffisamment dense pour que les engins d'exploitation et de débardage ne circulent pas dans le reste des parcelles, tout en limitant sur sols sensibles, le tassement du sol sur les cloisonnements, par des mesures appropriées.

▪ Mettre en œuvre des mesures de protection de la biodiversité dans la gestion courante

Pour accompagner la dynamisation de la sylviculture, qui conduit à récolter globalement des arbres plus jeunes, l'ONF a décidé la mise en place d'une trame d'îlots de vieux bois, favorables à certains cortèges de faune et de flore qui sont inféodés aux stades âgés des peuplements. Cette mesure s'ajoute à la préservation d'arbres dispersés morts et sénescents ou à cavités dans l'ensemble des parcelles.

▪ Participer activement aux programmes de recherche

Pour mieux appréhender les conséquences directes ou indirectes du changement climatique sur les concepts et les données sur lesquelles s'appuie notre gestion (stations forestières, modèles de croissance ...). L'ONF participe notamment à des projets destinés à développer les outils de caractérisation de la vulnérabilité des espèces, à concevoir et développer des modèles de croissance en contexte écologique instable (hêtre, chêne sessile, épicéa, sapin, pins), à valoriser les résultats des tests comparatifs de provenances représentées dans les arboretums à valeur scientifique.

Ces actions, dont le détail constitue le plan d'actions « Anticiper et adapter la gestion forestière aux conséquences attendues du changement climatique », suivi plus particulièrement au département Recherche par Myriam Legay, constituent aujourd'hui la réponse de l'ONF à la question posée. Il va de soi qu'elles seront adaptées au fur et à mesure de l'évolution des connaissances dans ce domaine.

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Table ronde

Quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution

Marie-Laure Desprez-Loustau

Équipe BIOGECO, INRA Bordeaux

Le message de Jean Marc Guehl, chef du département écologie des forêts, prairies et milieux aquatiques de l'INRA, qui s'excuse de n'avoir pu se libérer pour le colloque, est très clair et très simple. Il souligne toute l'importance du partenariat d'un point de vue fonctionnel entre le DSF et l'INRA depuis 20 ans.

En temps qu'organisme de recherche public, l'INRA doit répondre aux exigences de la recherche scientifique et produire des connaissances en essayant de trouver dans la complexité et la diversité du monde qui nous entoure quelques règles, quelques lois qui nous permettent de produire des projections dans l'avenir. Cette fonction de compréhension des processus est d'autant plus importante dans un environnement changeant.

Actuellement, nous ne pouvons plus nous contenter d'effectuer simplement des extrapolations de ce qui a été observé dans le passé. Pour avoir des clés pour l'avenir il faut comprendre les processus. Ce travail est complexe et demande du temps.

À ce niveau, le partenariat avec le DSF est extrêmement précieux pour les chercheurs de l'INRA. L'INRA est un organisme de recherche public mais il a des fonctions claires de recherche finalisée, c'est-à-dire que cette exigence de recherche scientifique s'applique à des objets et doit répondre à des questions de société, au bien-être des consommateurs ou des gestionnaires forestiers dans notre cas.

Il n'est pas toujours facile d'avoir un dialogue direct entre le gestionnaire et le chercheur car les pas de temps sont différents, les questions peuvent être différentes... Ainsi, dans le domaine de la santé des forêts, le DSF a un rôle extrêmement important en tant qu'intermédiaire très précieux entre le gestionnaire et la recherche.

Cette relation joue dans les deux sens, elle est à l'avantage de l'INRA comme du DSF. Elle permet de faire remonter des questions, ainsi que beaucoup d'informations. Beaucoup de nos recherches n'auraient pas pu être menées sans toutes les données qui ont été recueillies par beaucoup des correspondants-observateurs. À l'inverse, le DSF peut, à travers ses échelons régionaux, transmettre une partie de l'information qui a été acquise, assurer la formation des correspondants-observateurs ou la vulgarisation de certains résultats. Il y a donc un réel échange d'informations pour lequel le DSF joue un rôle d'intermédiaire. Au delà d'un apport de connaissances de la part des chercheurs, les connaissances des correspondants-observateurs sont très précieuses, non seulement pour réaliser nos recherches mais également pour les orienter. Les questions qui remontent d'une réalité terrain sont un point important que nous prenons en compte à l'INRA. Bien sûr nous ne pouvons pas entreprendre un projet de recherche complètement novateur sur tout nouveau processus apparent mais néanmoins, de nombreux programmes de recherche sont en cours sur des invasions relativement récentes et sur des problèmes qui peuvent émerger.

Le message est donc très simple. Le DSF est un « compagnon de route » de l'INRA et nous souhaitons que ce compagnonnage se poursuive avec autant de qualité pour les 20 années qui viennent ou plus.

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Table ronde

Quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution

Fabrice Marty

Chef du Service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire

DGAL, MAP

Le service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire à la DGAL (SPRSPP) regroupe aussi bien la santé et la protection animale que la qualité et la protection des végétaux. Ces différentes missions donnent une vision transversale de la gestion des risques sanitaires. Le DSF a toute sa place au sein de ce service car il partage les mêmes préoccupations, approches, éléments moteurs, dynamiques et types d'expertises. Après six mois d'expériences au poste de chef de service, je peux affirmer notre grande satisfaction de ce rattachement qui nous offre un ancrage au sein de votre secteur.

Les dispositifs que vous mettez en place ont des objectifs de moyen terme et de long terme. Cette conception du travail, présentée et échangée lors des discussions avec les membres du DSF est un bénéfice déjà perceptible pour le SPRSPP. Le métier que nous partageons est passionnant et utile. Je m'associe à Jean-Marc Bournigal, le Directeur général de l'alimentation, pour vous exprimer notre respect envers votre travail et la dynamique que vous y attachez.

Les perspectives de la gestion des risques sanitaires s'orientent de la même manière et s'appuient sur les mêmes objectifs que ceux du DSF. Les missions de gestion et de surveillance sanitaires du DSF sont ainsi complètement en cohérence avec les stratégies de gestion des risques du service : elles doivent se faire de façon durable et en concertation. La prévention des risques sanitaires ne doit pas se limiter au contrôle des aspects réglementaires mais doit s'appuyer sur un travail en partenariat avec les professionnels et donner à tous une accessibilité à des données interprétables et fiables.

1. Des objectifs communs :

a. La veille

Plusieurs fondamentaux rattachent le DSF au SPRSPP.

Le premier des objectifs communs concerne la veille, notamment pour les risques émergents. Que se soit les secteurs vétérinaires, les secteurs phytosanitaires ou le secteur forestier, tous sont concernés par la mondialisation des échanges, le changement climatique et l'évolution des pratiques.

b. La surveillance

Le deuxième objectif commun est la surveillance. Nos enjeux actuels s'orientent vers la mise en place d'une base de données fiable et territorialisée. Sur ce point précis de l'information géographique, le DSF a déjà une grande avance. Le secteur animal et le reste des productions végétales sont en mouvement et se posent de nombreuses questions pour avancer sur la collecte de données interprétables. Nous cherchons tous aujourd'hui à utiliser ces données, entre autres en partenariat avec la recherche, pour en extraire des résultats pertinents et par la suite les rendre accessibles à tous. Nous cherchons bien à produire un bien public, collectif, accessible à tous, qui soit utile à tous ceux qui en ont besoin.

c. Le traitement des données et la mobilisation

Les données doivent être de qualité et harmonisées pour nourrir des modèles toujours plus performants.

2. Des questions communes

Nous partageons également, dans le règne animal et végétal, les mêmes questions.

La première question concerne le maintien de l'expertise à tous niveaux, que se soit au niveau des experts référents ou au niveau de votre expertise de terrain en tant que correspondant-observateur.

La deuxième question concerne la place de l'État. Il est producteur et propriétaire d'un bien public, certes, mais il travaille également en lien (en partenariat ou en délégation) avec des opérateurs professionnels, qu'ils soient économiques ou institutionnels, publics ou privés. Ce travail s'effectue dans l'ensemble des productions animales et végétales.

La troisième question concerne la représentation internationale dans les enceintes techniques. Notre présence assidue doit permettre à la France de garder son rôle de référence et de boîte à idée.

La quatrième question concerne la possibilité de maintenir une gestion de crise. Une mauvaise gestion de crise peut déstabiliser les systèmes, il est donc nécessaire de la tenir en place.

Toutes ces questions se positionnent à moyen et long terme mais elles soulèvent aussi la nécessité de savoir gérer dans l'immédiateté la crise. Cette gestion conjointe de court et long terme, vous l'avez eu dès la création du DSF. Ainsi vous démontrez que cette approche est possible, solide, et durable. Cette démarche sert d'exemple et constitue un autre élément de motivation pour le reste du service.

3. Les outils

a. Le système informatique

Dans l'ensemble des réflexions qui sont en cours aujourd'hui, le système informatique est très central. Le DSF l'a positionné au centre de ses préoccupations et il est également au centre des préoccupations des autres filières de productions.

b. Le contrôle des données

La qualité des données doit être vérifiée, ainsi que leur exhaustivité.

c. Le lien avec la recherche :

Un autre point important est le lien avec la recherche. Il se trouve que le DSF, et l'ensemble de votre secteur, est particulièrement actif sur ce sujet. Les réflexions, effectuées en particulier avec l'INRA, concernent la manière de s'assurer et de vérifier que ces données soient produites en continu.

La recherche permet de construire des modèles. Le traitement des données à travers la modélisation doit offrir des modèles pertinents et utiles. Ce travail est très lourd et demande beaucoup de temps. Le travail en relation avec la recherche est important puisqu'elle seule est capable de fournir les prototypes de modèles. Les réseaux mondiaux de recherches qui se rencontrent et se réunissent régulièrement dans différents colloques, nous offrent une veille sur ce qui de ce qui se passe dans les autres pays et nous permet de rester vigilants.

Enfin, une base technique fiable s'appuie sur un réseau de surveillance biologique qui possède des protocoles rigoureux. Il faut définir ce que l'on doit observer et connaître son utilité. Cette logique sanitaire, réglementaire, mais également économique depuis longtemps utilisée au DSF est en cours de développement dans d'autres secteurs.

Le DSF, sur tous ces points, serait donc une sorte de « modèle ». Son fonctionnement n'est pas applicable partout, vous avez vos spécificités, mais vous apportez la preuve que les idées que nous avons avant votre arrivée sont réalisables. Vous les avez mises en place et votre retour d'expérience nous aidera beaucoup.

Vous avez déjà répondu à certaines de nos questions communes. Les outils fondamentaux sont déjà en grande partie valorisés. En revanche, il y a toujours des points de vigilance à mettre en place sur le maintien de l'expertise que ce soit au niveau des correspondants-observateurs, du DSF ou de l'ensemble des autres partenaires. Les correspondants-observateurs sont la base et la clé de voûte du dispositif. Il faut donc veiller à ce que vos missions perdurent.

4. Le DSF a d'autres spécificités

Contrairement aux autres secteurs dans lesquels le SPRSPP peut intervenir, le DSF n'est pas en lien avec le secteur concurrentiel. Cela explique qu'il n'existe pas de séparation (présente dans les autres secteurs), entre d'un côté le diagnostic et d'un autre côté la préconisation. C'est un élément important pour la DGAL, cela est essentiel de garder ce lien très fort entre le diagnostic et la préconisation. La gestion à moyen terme contraint le DSF à mettre en place des dispositifs durables et rigoureux.

Aujourd'hui, le DSF s'insère dans cette cohérence globale du service. Vous êtes vraiment au cœur du métier, au cœur du dispositif. Les objectifs politiques s'appuient sur une logique de parcimonie, de prévention et d'anticipation. Au niveau de la gestion des risques phytosanitaires, vous avez déjà développé une logique durable. Sur le plan strict des produits phyto-pharmaceutiques, vous êtes à la fois orphelin, puisque peu de solutions existent, et mineur dans la mesure où le retour sur investissement des firmes est faible. Dans ce cadre là a été mise en place la commission des usages orphelins pour toutes les productions végétales. La forêt constitue l'un de ses groupes de travail et son rattachement à la DGAL pourrait permettre d'ouvrir les horizons.

Conclusion :

Vos problématiques, même si elles sont spécifiques, ont le même cœur que celles du service. Je vous demanderais, en tant que chef de service, d'avoir des interprétations fiables, objectives et faisant part des facteurs de risque. Nous avons beaucoup parlé de changement climatique et de mondialisation mais n'oublions pas la pratique des professionnels, qui reste le but, le cœur de métier de l'action de l'Etat.

Vous êtes bien au cœur du dispositif car totalement en cohérence avec le dispositif du SPRSPP même s'il y a bien des points de vigilance et des points à valoriser qui vous sont propres.

Enfin, vos motivations sont les nôtres et vos méthodes de travail sont souvent les mêmes. Nous pensons que vous pouvez apporter beaucoup de bénéfices au SPRSPP. C'est en fait déjà le cas et j'espère que le reste du règne animal et végétal pourra également apporter beaucoup à la forêt de manière à ce que nos échanges puissent durer très longtemps.

Je vous remercie.

Sixième session : quelles perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution ?

Table ronde

Jean Marc Frémont

Directeur de la valorisation

Inventaire forestier national

Bref rappel des missions de l'Inventaire forestier national

Les missions de l'IFN s'inscrivent dans une vision nettement économique de la forêt qui est une ressource à valoriser.

L'IFN est chargé de l'inventaire permanent de la ressource. Il est également en charge de produire principalement deux grands types de résultats: des résultats d'ordre statistique (une surface, un volume, une production, toutes grandeurs considérées comme des référence) et des résultats cartographiques (la carte forestière).

L'IFN a conduit deux évolutions importantes récemment:

- en 2004, l'IFN a changé de méthode d'échantillonnage: la nouvelle méthode d'inventaire est désormais fondée sur un échantillon systématique national. En quelques chiffres: annuellement, l'IFN observe 80 000 points par photo-interprétation et constitue un échantillon annuel d'environ 7 000 points en forêt, ce qui correspond à 60 000 arbres inventoriés.
- depuis 2006-2007 l'IFN a défini une nouvelle cartographie en relation avec le partenariat établi avec l'IGN. La surface minimale de représentation est passée de 2,25 ha à 0,5 ha, cette amélioration notoire est liée à une meilleure productivité. L'IFN singularise dorénavant une quinzaine d'essences ou groupements d'essences dans ses cartes. Le rythme annuel de production est d'une dizaine de cartes départementales. Sept sont déjà produites, le travail est donc bien engagé.

Tous les effets attendus de cette évolution n'apparaissent pas encore, mais l'un des avantages de l'échantillon systématique, par exemple, est de faciliter l'évaluation des phénomènes de grande ampleur. Faciliter une évaluation, c'est à dire quantifier et localiser. Malheureusement, la tempête Klaus de fin janvier a permis d'illustrer cette propriété puisque moins de quatre semaines après la catastrophe, pour les zones concernées (l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon) l'IFN a publié une surface touchée de 680 000 ha

dont un tiers à plus de 40 % détruite, un volume engagé de 42,3 Mm³ avec des ventilations par essence, par classe d'âge, par classe de dimension. Ce résultat aurait été simplement impensable avec l'ancienne méthode.

Cette exceptionnelle réactivité repose sur trois grandes caractéristiques:

- la méthode de statistique qui a changé et qui est nettement plus adaptée à ce type de problématique,
- la mobilisation du personnel : en trois jours le protocole tempête était défini, la logistique était constituée et le retour sur le point engagé,
- une chaîne performante du traitement de l'information.

Cette introduction permet de présenter les trois points sur lesquels s'engage et s'ancre la collaboration entre l'IFN et le DSF.

Concernant les perspectives pour gérer les risques sanitaires dans une forêt en évolution, l'IFN n'est pas un simple observateur des problématiques contemporaines, mais, **en tant que source d'information**, il se place plutôt en amont, en compagnon de route du DSF. Cette collaboration, inscrite désormais dans le contrat d'objectifs État-IFN 2007/2012, se traduit par des conventions annuelles depuis l'opération conjointe Forest Focus/Biosoil, avec trois principales dimensions :

- la logistique, peu connue mais base de l'efficacité commune : l'IFN est chargé d'héberger les bases de données phytosanitaires et gère pratiquement le système d'information du DSF avec une interface Internet, un portail d'accès, des applications web de saisie, applications qui ont franchi la méditerranée puisque le Maroc semble les utiliser avec satisfaction,
- notation depuis 2008 d'une demi-douzaine de données phytosanitaires en routine sur ses 7 000 points forêt. Cela a bien sûr requis une formation DSF de tous les opérateurs IFN. À la demande expresse du DSF, l'IFN fait des retours mensuels de ses observations sur les données phytosanitaires (détails dans l'atelier 2 et sur posters),
- valorisation conjointe: la publication institutionnelle de l'IFN, l'IF, de 2007 (n°16) a été consacrée à la collaboration de l'IFN avec le DSF. Elle est appelée à s'amplifier.

Conclusion:

Cette collaboration est bien engagée et paraît fructueuse. L'IFN a un ensemble de protocoles d'observation et de mesures qui est calibré pour satisfaire les besoins nationaux de sa tutelle en matière de politique forestière, avec une résolution désormais élevée au niveau régional.

Depuis 1992, il existe un volet environnemental qui permet de nourrir le débat sur des biens publics comme le climat ou la biodiversité. Il est évident que si l'outil est réactif (démonstré lors de la tempête Klaus par exemple), il est adaptable, il peut être modifié...Il n'est certainement pas la réponse unique à toutes les attentes multiples voire divergentes qui arrivent à l'IFN. Il peut répondre à d'autres objectifs pourvu que ceux-ci soient compatibles avec les nôtres, qu'ils s'inscrivent dans notre système de contraintes (un point par demi-journée) et qu'ils soient clairement formulés, ce qui est bien le cas de certaines observations phytosanitaires.

Ce colloque a été très intéressant, il m'a permis d'apprendre entre autres choses que l'expertise DSF a permis de diagnostiquer près de 900 agents biotiques ou abiotiques susceptibles d'engendrer des dégâts en forêt. Il serait vraiment illusoire de penser que cette

expertise DSF puisse être transférée aux opérateurs IFN, comme il paraîtrait tout aussi illusoire que l'outil IFN soit mobilisé pour signaler sans délai des phénomènes rares ou émergents...

Moyennant ces réserves, il est évident que l'outil IFN peut s'inscrire dans la mission DSF de surveillance sanitaire des forêts, pour tout ce qui est banal, mesure des dégâts diffus, localisation des aires, quantification des volumes affectés, ventilation par catégorie de dégât, d'autant que les agents IFN ont la caractéristique de pouvoir investir toute surface naturelle ou boisée, soit 33 % du territoire métropolitain.

Il subsiste évidemment des marges de progrès : préciser l'échelle pertinente de travail, le seuil de détection d'un phénomène, qualifier les observations réalisées en infrarouge...

Cela dit, la convergence entre les deux établissements est bien engagée et la collaboration va s'amplifier sous la bienveillance active de notre tutelle, au bénéfice de la forêt métropolitaine et de toutes ses parties prenantes.